
De : lyma3054@free.fr <lyma3054@free.fr>

Envoyé : lundi 19 mai 2025 09:56

À : enquete plu1 <enquete.plu1@marguerittes.fr>

Objet : contribution

Ce serait salulaire pour le département du gard de mettre un terme à divers "passes-droit" qui vont à l'encontre de l'intérêt général mais qui enrichissent toujours les mêmes :

aval des autorités représentant l'Etat permettant à de grands groupes de vendre très cher une eau contenant des éléments toxiques et nocifs pour la santé.

autorisations pour des installations productrices d'énergie soi-disant verte , qui, faisant fi d'avis contraires émis par des organismes spécialisés, vont contribuer à mettre en danger la vie de citoyens par le risque d'inondation, le déboisement inutile et la bétonisation outrancière de zones naturelles et sauvages .

La multiplication et la diversité de ces projets destinés à fournir de l'énergie en empiétant de plus en plus sur la nature(agrivoltaïque, fermes photovoltaïques, champ d'éoliennes, centrale de biomasse...) finiront par concentrer la faune sauvage et humaine dans des espaces de plus en plus réduits. Il ne sera plus temps de se plaindre de l'invasion des sangliers et autres animaux qualifiés de nuisibles dans nos milieux habités.

Viendra le jour où nous serons gavés d'énergie mais nous ne pourrons plus vivre.

Jean-Marie Amen